

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
MINISTÈRE D'ÉTAT
SERVICE INFORMATION ET PRESSE

BULLETIN DE DOCUMENTATION



16^e Année

18 AVRIL 1960

(Nouvelle Série) N° 2

In memoriam Robert Bruch

Continuant la série de nos publications générales, nous vouons le présent « Bulletin de Documentation » à la mémoire de notre éminent collaborateur, le professeur Robert Bruch, dont nous avons relaté la mort tragique dans le N° 7-8-9 de l'année passée. Depuis que ce jeune savant a disparu, d'importants témoignages de linguistes étrangers ont paru sur son œuvre et sa personne. Nous publions ceux qui nous ont paru les plus significatifs. Ce sont d'abord les deux nécrologes de M. Jean Fourquet, professeur de philologie des langues germaniques à l'Université de Paris, Chargé des études dialectales à l'Institut des Hautes Etudes Alsaciennes de Strasbourg, publiés dans le « Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg » (38^e année, N° 6, mars 1960) et dans « Etudes Germaniques », ensuite un article du professeur Hugo Moser paru dans « Zeitschrift für Mundartforschung », März-April 1960, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, et enfin une lettre du professeur Karl-Kurt Klein à la Section Linguistique de l'Institut grand-ducal.

Nous faisons suivre ces témoignages sur Robert Bruch d'une de ses dernières œuvre: une conférence non encore parue en imprimerie faite peu avant le décès de l'auteur dans le cadre des conférences de l'Université Internationale de Sciences Comparées sur « La Langue et la Littérature luxembourgeoise ».

De cette façon s'ajoute une page importante à la documentation de ce « Bulletin » en même temps que nous rendons un dernier hommage à notre éminent et regretté collaborateur. J. P.

ROBERT BRUCH †

(1920-1959)

C'est avec le sentiment poignant d'une perte irréparable que les linguistes de l'Institut des Hautes Etudes Alsaciennes ont appris la mort du dialectologue luxembourgeois Robert Bruch, victime d'un accident de la route le 22 juillet 1959, à l'âge de 39 ans.

Depuis des années déjà, des échanges amicaux nous liaient à ce dialectologue remarquablement complet, efficace et plein d'idées neuves. Une collaboration de plus en plus active s'esquissait. Il est particulièrement tragique que notre ami disparaisse au moment où nous en sommes aux plans d'un relevé des dialectes franciques de la Moselle: la jonction allait se faire entre le domaine de ses recherches et le nôtre. Nous nous réjouissions déjà à l'idée d'examiner avec lui, en de longues séances de travail commun, les problèmes que pose l'ouest du département de la Moselle, zone de transition entre le francique lorrain et le francique luxembourgeois; c'est à lui que nous aurions demandé de faire des enquêtes dans cette région; et, de son côté, il espérait qu'après cette démonstration ses compatriotes comprendraient l'intérêt d'un atlas linguistique luxembourgeois fondé sur des enquêtes directes, du type des atlas de la Suisse, de l'Alsace et de la Lorraine. Sans lui, notre travail va devenir singulièrement plus difficile, plus long, plus incertain.

Bruch associait de façon particulièrement heureuse la formation scientifique étendue et le sens des problèmes d'ensemble à la piété affectueuse pour la vie linguistique de son pays.

Il était très bien informé à la fois des travaux de la géographie linguistique allemande sur les causes politiques et historiques de la formation des aires (Gebietsbildung) et de la propagation des mouvements, et de ceux de la géographie linguistique de l'école de Gilliéron, plus tournée vers les rapports des mots et des choses et vers les processus internes de renouvellement des formes; cette double formation le rendait particulièrement apte à attaquer les problèmes complexes de géographie linguistique romane et germanique, auxquels est liée l'histoire du Luxembourg, avec une remarquable indépendance de vues.

Son livre sur la position du luxembourgeois dans l'aire francique — *Grundlegung einer Geschichte des Luxemburgischen, die Stellung des Luxemburgischen im Westfränkischen Kreis* — en avait fait la preuve. Il apportait des thèses neuves et hardies sur les voies de pénétration du francique en Luxembourg, à partir de l'espace « mérovingien » entre Meuse et Loire plus encore qu'à partir de la Hesse, habitat primitif des Francs. Des vagues d'innovations parties du francique du Nord de la France se seraient propagées en s'amortissant à travers les pays de la Moselle et du Rhin, et cet échelonnement,

Bruch en montrait la trace sur la carte des dialectes actuels. L'Alsace est intéressée aussi par ce mouvement, et là encore, une communauté de travail eût été féconde.

En même temps, Bruch baignait dans l'expérience directe et multiple de la réalité dialectale vivante. Il participait aux travaux du dictionnaire luxembourgeois, écrivait une grammaire du luxembourgeois, était attentif à toutes les évolutions.

Aussi sa valeur commençait-elle à être partout reconnue. Dans son pays, il venait de recevoir pour son œuvre un prix de Sciences Morales et d'être fait chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne. A Sarrebruck, Hugo Moser lui donnait la possibilité d'accéder à l'habilitation avec une thèse sur les gloses d'Echternach, et par delà d'être appelé par une université rhénane; il aurait quitté ainsi son poste à l'Athénée pour se consacrer totalement à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Bruch était non seulement digne de notre estime et de notre admiration comme savant, mais comme personnalité. Il avait montré par sa conduite face à l'envahisseur hitlérien qu'il savait être pleinement citoyen, et le Luxembourg a mis sur son cercueil la Croix de la Libération. Les rapports avec lui étaient empreints de cordiale simplicité. Nous aimions l'homme et nous le pleurons avec son pays et sa famille.

J. Fourquet

dans « Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg » (38^e année, N° 6, mars 1960).

*

Le dialectologue luxembourgeois Robert Bruch est mort le 22 juillet 1959, à 39 ans, victime d'un accident de la route.

Ses travaux sur la position du luxembourgeois dans l'aire francique — *Grundlegung einer Geschichte des Luxemburgischen, die Stellung des Luxemburgischen im Westfränkischen Kreis* — l'avaient signalé à l'attention des spécialistes. Bruch était arrivé à des thèses neuves et hardies sur le groupe linguistique formé par les Francs entre Meuse et Loire, et avait montré que des innovations parties de ce groupe s'échelonnent en direction du nord-est jusque vers la Westphalie.

Bruch était un dialectologue particulièrement complet; il alliait à l'expérience directe et vivante des dialectes de son pays le sens des grands problèmes romans et germaniques que pose l'entrecroisement des faits à ce carrefour de l'Europe; s'il avait parfaitement assimilé, à Marbourg ou dans les travaux de Frings, la géographie linguistique allemande, orientée vers les causes historiques et politiques de la formation des aires et de la direction des mouvements, il voulait pour le Luxembourg un atlas d'enquête

directe, selon les méthodes nées de l'ALF, et appliquées déjà à la Suisse alémanique et à l'Alsace. D'un côté, une savante étude sur les gloses d'Echternach allait le mener à l'habilitation à Sarrebruck avec Hugo Moser, et par delà sans doute à un poste dans une université rhénane; de l'autre, une collaboration amicale avec la section dialectale de l'Institut des Hautes Etudes Alsaciennes se développait: avec lui, nous préparions le relevé des dialectes franciques de la Moselle, lui réservant la zone d'articulation du luxembourgeois et du lorrain dans l'ouest du département.

Pleinement citoyen de son pays, comme l'avait montré sa belle conduite devant l'envahisseur allemand, Bruch mettait très naturellement sa science au service de ses compatriotes, comme membre de la commission du dictionnaire, comme auteur d'une grammaire de la koine luxembourgeoise et d'articles de vulgarisation dialectale, et sa valeur était publiquement reconnue.

La science est durement frappée, car Bruch arrivait au point où il allait donner toute sa mesure. Et l'estime affectueuse que nous avons pour l'homme ajoute pour nous à l'amertume de cette perte.

J. Fourquet,

Institut des Hautes Etudes Alsaciennes,
Atlas linguistique de l'Alsace.

*

Robert Bruch zum Gedächtnis (1920-1959)

von

Hugo MOSER, Bonn

Der luxemburgische Mitforscher Robert Bruch ist nicht mehr. Ein uns nicht faßbares Geschick hat ihn am 22. Juli 1959 von uns genommen: ein Autounfall hat ihn im Alter von 39 Jahren hinweggerafft, mitten aus der Arbeit herausgerissen. Die deutsche Mundartforschung und die germanistische Wissenschaft überhaupt müssen damit eine große Hoffnung begraben.

Robert Bruch studierte während des zweiten Weltkrieges in München und Erlangen und nach dem Krieg in Paris Germanistik und Romanistik. Entscheidende Anregung für die Richtung seiner Forschung erhielt er von Fritz Stroh in Erlangen, den er sehr verehrte. Nach dem Abschluß seiner Ausbildung als Gymnasiallehrer ging er für ein Jahr nach Marburg, um sich am Deutschen Sprachatlas noch besser für die Arbeit am luxemburgischen Wörterbuch und für die geplanten luxemburgischen mundartgeographischen Studien auszurüsten. In Walther Mitzka fand er einen verständnisvollen Lehrer, bei dem er 1952 mit seiner Arbeit über die «Grundlegung einer Geschichte des Luxemburgischen» promovierte. Seit 1936 stand er in enger Verbindung mit mir, und es war beabsichtigt, ihn für die akademische Lehrtätigkeit vorzuschla-

gen; seine Habilitationsarbeit stand vor dem Abschluß.

Robert Bruch hat ein stattliches Werk hinterlassen, dem Umfang wie vor allem dem Gewicht nach. Gleich seine Dissertation, die 1953 in erweiterter Form im Druck erschien, war ein großer Wurf. Hatte die rheinische Sprachforschung der 20er Jahre unter der Führung von Theodor Frings hauptsächlich auf die spätmittelalterlichen Territorien als sprachgestaltende Kräfte abgehoben, so bezieht Bruch bewußt zur Erklärung des sprachlichen Werdens auch politische Gegebenheiten der früheren Geschichte ein: das «stammliche» Gebilde der Francken als der Nachfolger der Istwäonen. Zwischen Nieder- und Oberdeutsch ergibt sich für Bruch aus den Isoglossen des deutschen Sprachatlas die westfränkische Bucht, deren Basis er auf der Sprachgrenze findet und deren Spitze für ihn bis ins Westthüringische, an die austrasische Grenze reicht; auch im alemannischen Reich glaubte er Relikte westfränkischer Ausstrahlung nachweisen zu können. In Luxemburg aber hatten sich ihm, dank des politischen Sondergeschicks, westfränkische Merkmale besonders deutlich erhalten. Bruch erkannte in den westfränkischen Strömungen eine istwäonische Unterschicht (vor allem die Diphthongierung altlanger und sekundär gedehnter e- und o-Laute), eine gemeinwäonische und eine gallo-romanische. Neben den Süd-Nord-Strömungen der Rheinstraße sieht Bruch die Wirkung eines primären West-Ost-Gefälles aus dem Pariser Becken, dessen Einfluß durch jene zersetzt wird. Ein Jahr später schloß sich als Ergänzung das Buch «Das Luxemburgische im westfränkischen Kreis» an, das manches schon im ersten Werk zur Eigenart des Luxemburgischen Angedeutete genauer und eingehender faßte und dieses in ihrer germanisch-romanischen Verknüpfung darstellte. Auf das Westfränkische greifen seine wichtigen Beiträge «Die Lautverschiebung bei den Westfranken» (1955) und «Westfränkische Sprachströmungen in Mitteldeutschland» (1956) zurück. Auch das Siebenbürgisch-Sächsische bezog er in den Bereich seiner Forschung ein; in Siebenbürgen sah er den «End- und Höhepunkt» westfränkischer Expansion» (1958).

Bruchs Thesen zeugten von selbständigem, umfassendem wissenschaftlichen Denken; erschienen sie vielleicht manchem da und dort kühn, so erwiesen sie sich aber in jedem Fall als äußerst anregend und weitführend. Bruch ging eigene Wege, welche die Betrachtung des Luxemburgischen aus der engen Abhängigkeit von rheinischer (Bonner) Schule der 20er Jahre löste. In seinem Aufsatz «Sprache und Geschichte», der von Frings gleichnamigen Werk angeregt ist, hat Bruch 1956 nochmals überzeugend seine (mit meiner Auffassung grundsätzlich übereinstimmende) Meinung vorgetragen, daß ein «Kompromiß» zwischen der Wirkung der Territorien und vorterritorialer Größen wie des Stammes möglich ist.

Bruch hat in einer großen Anzahl von Einzeluntersuchungen weitere bedeutsame Forschungen zum heutigen Luxemburgischen vorgelegt (vgl. das Schriftumsverzeichnis). Vor allem gehörte er auch der Kommission für das Luxemburger Wörterbuch (1950 ff.) an, an deren Arbeit er sich aktiv und aufopfernd beteiligte; 1948 übernahm er die Schriftleitung. Als wertvolles Vermächtnis hat Robert Bruch das Manuskript eines umfassenden luxemburgischen Sprachatlasses hinterlassen, dessen Herausgabe erstrebt wird. Verabredet war seine Mitarbeit an dem von Jean Fourquet geplanten lothringischen Sprachatlas.

Erstaunlich und bewundernswert ist, daß Robert Bruch, der ja ständig mit großem Eifer am Gymnasium tätig war, daneben immer Zeit zu vielem anderen fand. Einmal zu allerlei Arbeiten im intimeren Dienst der Heimat. Dazu gehört neben verschiedenen Aufsätzen seine «Luxemburger Grammatik in volkstümlichem Abriß» (1955), deren vorläufiger Charakter Bruch unterstreicht, aber auch etwa seine letzte Arbeit, die luxemburgische Übertragung des Mosella-Gedichts von Decimus Magnus Ausonius (im 7. Schwebsinger Weinbuch 1959). Auch einige Aufsätze pädagogischer Art enthält das Schriftenverzeichnis Robert Bruchs, von dem unten nur die linguistisch wichtigen Teile abgedruckt werden können. Namentlich aber stand Robert Bruch immer in liebenswürdiger Weise zu Auskünften zur Verfügung, ebenso wie er auch Doktoranden hingebend betreuen konnte.

Sein jüngstes wissenschaftliches Werk ist leider unvollendet geblieben; der Tod hat ihm die Feder aus der Hand genommen. «Glossarium Epternacense - Späthochdeutsche Glossen aus Echternach» ist sein Titel. Hier bearbeitete Robert Bruch alle nach Echternach weisenden Glossen nach Schreibung und Lautung, Flexionsformen, Wortinhalt und sprachgeographischen, d. h. für ihn westfränkischen Zusammenhängen: eine umfassende, mit Bruchscher Gründlichkeit angelegte und durchgeführte, vortreffliche Arbeit. Sie ist zu einem großen Teil in Reinschrift oder im Entwurf fertiggestellt und wird, wie ich hoffe, wenigstens zu einem gewissen Abschluß gebracht werden können, zumal der Druck erfreulicherweise durch das Luxemburger Unterrichtsministerium gesichert ist.

Es ist, als ob Robert Bruch gespürt hätte, daß er durch die Intensität und Dichte seiner Arbeit ersetzen müßte, was ihm an Zeit der Entfaltung vorenthalten werden würde. Aber es gehört doch zum Schmerzlichsten, einem jungen, so viel versprechenden Forscher wie ihm den Nachruf schreiben zu müssen. Er wird uns fehlen.

*

An das
Großherzogliche Institut,
Sprachwissenschaftliche Abteilung,
Luxemburg.

Sehr geehrte Herren!

Der «Arbeitskreis der Jungen Siebenbürger Sachsen», der seine diesmalige 8. Arbeitstagung vom 29. Dezember 1959 bis 3. Januar 1960 in Uffenheim (Mittelfranken) abhielt, hat mich beauftragt, der Sprachwissenschaftlichen Sektion Ihres Institutes zum tragischen Hinscheiden ihres verdienten Sekretärs Prof. Dr. Robert Bruch seine aufrichtig empfundene Teilnahme auszusprechen.

Dem Unterzeichneten war die schmerzliche Aufgabe zuteil geworden, das Lebenswerk des Verewigten, über dessen fruchtbare Tätigkeit er in den letzten Jahren so oft berichten durfte, durch einen Nachruf zu würdigen. Es ist natürlich, daß darin vor allem die sprachverwandtschaftlichen Beziehungen zwischen Luxemburg und Siebenbürgen, wie der Verewigte sie noch vor kurzem in seinem Beitrag über «Siebenbürgen als End- und Höhepunkt westfränkischer Sprachexpansion» im «Südostdeutschen Archiv» (München 1958) so lichtvoll umrissen hatte, zur Darstellung kamen.

Auch wir Siebenbürger hatten uns von den großen philologischen Gaben des Luxemburgers Robert Bruch für die weitere Aufhellung der unsere beiden Sprachgruppen verbindenden Beziehungen noch Großes versprochen.

Nun trauern wir mit Ihnen an dem Grab eines Mannes, wie Luxemburg und Siebenbürgen ihn auf dem Feld sprachwissenschaftlicher Forschung von solcher Bedeutung noch selten hervorgebracht haben.

Der «Arbeitskreis der Jungen Siebenbürger Sachsen», der die Traditionen des über hundertjährigen «Vereins für Siebenbürgische Landeskunde» unter veränderten Umständen fortzuführen sucht, weil dessen Tätigkeit in der siebenbürgischen Heimat durch äußere Umstände gehemmt ist, bittet Sie, den Ausdruck des aufrichtigen Beileides zu dem schweren Verlust entgegenzunehmen, den Luxemburg und seine sprachwissenschaftliche Forschung durch das Ausscheiden Prof. Bruchs erlitten haben.

In herzlicher Verbundenheit grüßt

für den Arbeitskreis
Junger Siebenbürger Sachsen,

Prof. Dr. Karl Kurt Klein.

Le Luxembourg est l'un des rares pays civilisés dans l'Europe d'un État moderne où le grand patois luxembourgeois, dont le seul langage parlé est le français, soit en partie ou totalement campagnard, à la morphologie simplifiée et à la syntaxe simplifiée. Le Luxembourg est un pays indubitablement monolingue — dans les galeries de son palais royal comme dans les villages de ses villages.

Il ne s'est pas à l'étranger. On le dit le plus de nos jours, la région dans laquelle se constitue le royaume de Luxembourg, se caractérise déjà par son dialecte luxembourgeois sous le vocable de la latinité vicieuse (particulièrement compréhensible aux experts de l'linguistique administrative locale), les Trévires indigènes, les premiers colons de la civilisation gallo-romaine, et les Germains admis à titre de libres, chaque jour par les terres fertiles du Grand-duché de son Pays.

LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE LUXEMBOURGEOISES

Une latinité intermédiaire entre le latin et le français de plaines fortes, d'ailleurs de Langonum (Langon) et de Augusta Treverorum (pays de Metz) et de la région de la Moselle, jusqu'à Arduenna (Langon) et Augusta Treverorum (Trèves); la latinité latine ou entraînée distingue les parlers romans et germaniques s'étendant sur le territoire de l'ancien Luxembourg. L'habilement, de l'empire des Français, et l'opération de la latinité de la région de la Moselle, les civilisations dans un simple langage se changeant en dialecte luxembourgeois. L'opération de la latinité de la population luxembourgeoise.

par

M. ROBERT BRUCH

professeur de langues
au Lycée de garçons de Luxembourg

Au moment même où le latin entre les parlers francs et parlers romans se présente le long d'une frontière linguistique passant par le cours de l'ancien territoire territorial des Carolingiens, Bernard d'Ardenne jette les fondations d'un royaume (863), dont le territoire s'étend non seulement le territoire administratif séparant Hainaut et la basse Lorraine, mais aussi le territoire linguistique séparant le romain avec des pays allemands.

Au moment où commence l'histoire de Luxembourg, l'évolution linguistique de ce pays a déjà parcouru tous ses stades essentiels. Le Luxembourg prend naissance et se développe du bilinguisme qui a caractérisé les premiers siècles de l'histoire de France.

Aucun événement politique ultérieur ne pourra plus changer cette situation linguistique patrimoniale.

La coutume française signée en 1219 la première chartre de son royaume qui se voit plus oblige au langage latin, c'est la lettre d'assemblée-ment de Thionville, 1219 germanophone — le document n'est pas encore rédigé en français. Ce n'est qu'un siècle plus tard, sous Jean Taveghn, notamment le 14 septembre 1288, qu'apparaît la première chartre allemande. Le même moment marque de notre compte de la réalité linguistique en diversifiant l'administration du territoire en quartier romans et quartier allemands.

I.

Le Luxembourg est l'un des rares pays civilisés, sinon l'unique exemple d'un Etat moderne mêlé à la grande politique européenne, dont le seul langage parlé entre indigènes, à tous les échelons et dans toutes les sphères de la vie publique, soit un patois au vocabulaire campagnard, à la morphologie ébréchée et à la syntaxe capricieusement simplifiée: le Luxembourg est un pays indiscutablement monolingue — dans les galeries de son bassin minier comme dans les cabinets de ses ministres.

Il ne l'était pas à l'origine.

Dès le début de notre ère, la région dans laquelle se constituera le comté de Luxembourg, se caractérise déjà par son dualisme linguistique: sous la surface de la latinité victorieuse (parfaitement comparable aux aspects du bilinguisme administratif actuel), les Trévires indigènes, largement tributaires de la civilisation gauloise, et les Germains admis à titre de Lètes, chaque jour plus nombreux, se côtoient sur les terres fertiles du Gutland, du Bon Pays.

Une latinité internationale pullulera bientôt dans la large ceinture de places fortes établies de Lugdunum Batavorum (près de l'embouchure du Rhin) à Augusta Rauricorum (près de Bâle) et échelonnées en profondeur, dans les régions mosanes et mosellanes, jusqu'à Aduatuca (Tongres) et Augusta Treverorum (Trèves); la celticité battra en retraite: désormais les parlers romans et germaniques s'entremêlent sur le territoire du futur Luxembourg. L'établissement, dans le bassin de Paris, de l'empire des Francs saliens, et l'incorporation, dès le début du 6^e siècle, de l'ancienne civitas Treverorum dans cet empire bilingue ne changeront rien, évidemment, à la structure linguistique bipartite initiale de la population indigène.

Au moment même où la lutte entre les parlers thiois et parlers walois se pétrifie le long d'une frontière linguistique passant par le cœur de l'ancien patrimoine territorial des Carolingiens, Sigefroi d'Ardenne jette les fondements d'un comté (963), dont le territoire enjambrera non seulement la frontière administrative séparant Haute et Basse Lotharingie, mais aussi la frontière linguistique séparant la romance terre des pays allemands.

Au moment où commence l'histoire du Luxembourg, l'évolution linguistique de ce pays a déjà parcouru tous ses stades essentiels. Le Luxembourg prend naissance au sein même du bilinguisme qui a caractérisé les premiers siècles décisifs de l'empire de France.

Aucun événement politique ultérieur ne pourra plus changer cette bipartition linguistique patrimoniale.

La comtesse Ermesinde signe en 1239 la première charte de nos comtes qui ne soit plus rédigée en langue latine: c'est la lettre d'affranchissement de Thionville, cité germanophone — le document n'en est pas moins rédigé en français. Ce n'est qu'un siècle plus tard, sous Jean l'Aveugle, exactement le 14 septembre 1328, qu'apparaîtra la première charte allemande. Le même souverain essaie de tenir compte de la réalité linguistique en divisant l'administration du territoire en quartier wallon et quartier allemand;

il est vrai que la frontière des deux sénéchaussées ne tient compte qu'approximativement des données linguistiques effectives, ne réussissant guère à se détacher des subdivisions administratives déjà existantes (elle aurait dû couper en deux notamment le territoire du marquisat d'Arlon bilingue).

Il n'en reste pas moins vrai que le bilinguisme des habitants se voit ainsi officiellement consacré: pendant quatre siècles de domination étrangère, Bourguignons, Espagnols, Autrichiens se garderont d'y déroger. Toutefois, pendant cette période, le quartier allemand, déjà naturellement séparé par des barrières géographiques, jalousement isolé à présent par des barrières culturelles et économiques des pays de langue allemande, finit par devenir fatalement un appendice en quelque sorte pétrifié des Pays d'Avalois dont la civilisation est hardiment orientée vers l'Occident roman. Cette situation est plus ancienne d'ailleurs que la domination étrangère elle-même: elle s'est créée paradoxalement à l'époque qui voyait accéder au trône de l'Empire allemand les illustres représentants de la maison de Luxembourg. Pendant que Charles IV faisait rayonner au-delà des marches de l'Est la culture germanique du Saint Empire romain, le gentil duc Wenceslas I^{er} (1353-1383), son frère, fils de Béatrix de Bourbon, époux de Jeanne de Brabant, mécène à sa Cour brabançonne de Jean Froissart et d'Eustache Deschamps, auteur lui-même de ballades, de rondeaux et de virelais français, fait du duché de Luxembourg un pays de civilisation française: parmi les chartes, même celles qui ne sont destinées qu'aux régions germanophones sont rédigées en français. De Sigefroi à Wenceslas, les souverains autochtones ont donné ses aspects linguistiques surprenants au pays.

Après le déclin de leur maison, le conseil provincial, siégeant à Luxembourg, rédigera en français la plus grande partie de sa correspondance adressée au pouvoir central établi à Bruxelles, à Madrid, à Paris, à Vienne. Dans ses relations avec l'administration subalterne du duché, il se sert du français chaque fois qu'il s'adresse aux Wallons, de l'allemand, si le destinataire réside en territoire germanophone. Ses ordonnances, rédigées généralement en langue française, sont accompagnées d'une traduction allemande chaque fois qu'elles sont rédigées également au quartier allemand. La première gazette qui paraîtra à Luxembourg, en 1704, est entièrement rédigée en français: La Clef du Cabinet des Princes d'Europe ou Journal historique et politique sur les matières du temps ne s'adresse consciemment qu'à une élite sociale clairsemée de nobles et, tout au plus, de bourgeois cultivés — les seuls d'ailleurs qui parmi les habitants du quartier allemand comprennent le français.

Les différents démembrements du territoire se font d'abord au détriment du quartier allemand. En 1659, la contrée de Thionville-Rodemack-Sierck passe à la France; en 1815, la Prusse s'annexe les régions situées à l'est de la Moselle, de la Sûre et de l'Our — en revanche, le duché de Bouillon, entièrement roman, fera partie du territoire luxembourgeois de 1815 à 1839; les quelques lopins de terre germanique restée luxembourgeoise ne constituent plus qu'un tiers à peu près de la superficie totale du pays. Par surcroît, le nouveau souverain, Guillaume I^{er} des Pays-Bas, s'efforcera — vainement d'ailleurs — de romaniser les derniers cantons germanophones.

Le 19 avril 1839, le traité de Londres change de fond en comble la situation linguistique du fragment de territoire qui désormais, après un démembrement, continuera à se nommer le Grand-Duché de Luxembourg. Tous les districts wallons formeront avec l'arrondissement germanophone d'Arlon la province du Luxembourg belge.

La situation nouvelle présente deux aspects saillants. Si la population du jeune Etat est germanophone, elle n'en reste pas moins fidèle aux traditions linguistiques de son passé mouvementé: à côté de l'allemand (préféré de tous temps par l'Eglise dans ses relations avec les croyants), le français reste la première langue officielle du pays, malgré les efforts de germanisation de Guillaume I^{er}, que la révolution belge a soudain fait changer de tactique.

Depuis près d'un siècle, cette situation demeure inchangée.

Si la dernière guerre a ébranlé décisivement la position officielle de l'allemand, le français n'a pas réussi toutefois à le supplanter dans la presse quotidienne. Le théâtre français reste le plaisir de l'élite, les films parlant allemands attirent la foule; les commerçants rédigent en français les enseignes de leur maison, pour les ventes de fin de saison ils font en allemand l'éloge de leur marchandise; les artisans présentent sous un en-tête de facture imprimé en français le relevé allemand des travaux exécutés et en certifient le paiement par une formule française; l'administration elle-même envoie au contribuable une fiche de retenue d'impôt sur le salaire, rédigée en français, tout en l'accompagnant d'une note explicative (pour le patron) rédigée en langue allemande.

II.

« Et la langue luxembourgeoise? », me demanderez-vous.

Et bien, depuis que le premier Franc venu du Rhin avec sa famille a parlé cet idiome dans l'enclos de sa vie campagnarde, il n'a pas cessé d'être le seul véhicule des pensées, des émotions, des espoirs et des résignations de tous ses descendants et de tous ceux qui sont venus les couvoyer dans la même communauté linguistique.

Avant que Sigefroi vint jeter les bases féodales de leur communauté politique ultérieure, un fait capital avait insufflé à leur idiome son âme séculaire. C'était la grande aventure historique des Francs Saliens, lointains réalisateurs — jamais égalés, hélas! — de l'Occident uni dans une symbiose vivifiante.

L'invasion des régions belgo-lorraines par les Francs se fait à partir de deux pôles que caractériseront bien plus tard les deux étiquettes: Saliens et Ripuaires. A partir du III^e siècle, les uns, les Francs maritimes (Nordseefranken), commenceront leur émigration massive à partir de Betuwe (Batavorum insula, entre le Waal et le Lek), les autres, les Francs rhénans (Niederrheinfranken), entreprendront leur infiltration lente et massive à partir de la baie de Cologne. Il est naturel que les Francs rhénans soient les premiers à arriver en Belgique orientale, au Luxembourg, en Lorraine, où Rome leur assignera des domiciles à titre de Lètes. Mais les seuls qui travailleront systématiquement à l'établissement d'un vaste et unique Etat franc en Europe occidentale, ce sont les Francs maritimes, voisins de l'Empire à sa pointe nord-ouest, que dès le IV^e siècle les sources commencent à appeler les Francs Saliens. Poussés par les Chamaves, ils envahissent la Toxandrie (Anvers) en 358; entre la Meuse et l'Escaut, l'empereur Lulien les charge de la garde de marches de l'Empire. Conduits par Clodion, ils sont arrêtés devant Cambrai par Aétius (428) qui leur confère le statut de fédérés. Néanmoins, Clodion prend Cambrai et atteint la Somme dans la région d'Amiens vers 450. Childéric I^{er} (451-481), fixé à Tournai, contrôle le nord-ouest de la Gaule situé entre la côte, la Somme et la Meuse.

C'est en 486 déjà que Clovis (481-511), par sa victoire sur Syagrius, détruit les derniers vestiges de la puissance romaine en Gaule. Aux bords de la Loire, les Francs touchent au territoire occupé par les Visigoths que Clovis commence à combattre dès 494. L'incursion des Alamans (496) dans les territoires occupés par les Francs rhénans offre à Clovis l'occasion propice d'orienter résolument vers l'est l'expansion de la puissance salienne: la défaite des Alamans amène d'abord une couche de Saliens nobles dans les pays mosellans, exactement deux siècles et demi après la masse des premiers envahisseurs rhénans. Dans l'année qui précède sa mort (survenue en 511), Clovis apparaît à Cologne, pour y recevoir la couronne devenue vacante à la suite de l'assassinat (organisé un peu par lui) du roi Sigebert et de son fils Chlodéric.

Le témoignage de l'histoire est concluant: c'est sous la forme d'un arc Betuwe-Tournai-Cambrai-Soissons-Paris-Cologne que se découvre la direction de l'impérialisme des Francs occidentaux au moment de toucher aux confins du Luxembourg. Si la substance ethnique de la population germanique de l'ancien pays trévirois est fournie essentiellement par les envahisseurs rhénans des premiers siècles, la grande vague de civilisation francique occidentale déferle sur le Grand-Duché méridional (Gutland) et les régions limitrophes à travers la Champagne et la Lorraine septentrionale, le long d'une voie de communication naturelle suivie déjà par les migrations préhistoriques et préfigurée par la morphologie du pays dont la plus grande partie, celle du moins qui porte les premières traces d'habitations humaines, encadrée de toutes parts des montagnes schisteuses rhénanes, s'ouvre entre les Ardennes belges et le plateau de Briey dans le bassin de Paris.

Clovis et les Mérovingiens ont ouvert la baie luxembourgeoise, l'un des pôles d'un axe que forment la Moselle et la Lahn, aux influences culturelles de l'Occident français, dont la couche sociale directrice fut à cette époque sans doute encore foncièrement germanique. Dans la suite, les pays d'entre la Meuse et la Moselle, berceau de la lignée des Pépinides, vont acquérir une importance politique capitale. Avant que l'axe central de l'Empire des Francs se dédouble entre la Seine et le Rhin, il se déplacera d'une ligne Paris-Poitiers vers une ligne Aix-la-Chapelle-Metz. Pour une certaine période, qui sera d'une importance primordiale dans l'évolution politique et culturelle des Francs, le Luxembourg et les régions limitrophes seront au centre de l'activité politique. Des palais royaux se dressent à Thionville et à Longlier; ce n'est pas seulement pour se livrer aux plaisirs de la vénerie que Charlemagne séjourne en Ardenne, la diète de Thionville de 806 témoigne de l'importance politique qu'ont acquise les pays du milieu qui seront plus tard la Lotharingie. Ils sont devenus en effet la base d'un nouveau rassemblement des forces franques et le point de départ d'une nouvelle expansion politique, religieuse, culturelle — donc nécessairement linguistique. La brèche ouverte par Clovis dans la Germanie somnolente éclatera entre Aix et Toul; elle sera désormais à la base d'une vaste baie creusée par les courants successifs d'une civilisation occidentale, germanique, il est vrai, mais foncièrement transformée dans le bassin de Paris au contact des Galloromains indigènes. Au centre de cette baie, la Moselle et la Lahn, perpendiculaires au Rhin (qui sera plus tard seulement l'artère de la vie linguistique en Allemagne) marquent la direction principale de l'expansion franque qui déferlera sur la Hesse et la Thuringe, jusqu'aux confins de l'Austrasie. L'Eglise sera complice de son action: des missions chrétiennes et franques dépasseront la Lahn, s'installeront à Amöneburg, Fritzlar, Geismar, Fulda. C'est là que se fermera le circuit francique: parti de Westphalie, il englobera les Pays-Bas

méridionaux, le bassin de Paris, la Lotharingie, la Hesse. En Allemagne centrale, les mouvements ultérieurs de colonisation interne en porteront des traces notoires jusqu'aux confins actuels du monde slave.

Les patois luxembourgeois s'enchaînent dans une baie occidentale de la frontière linguistique, créée au début du Moyen Age, grâce surtout au rayonnement colonisateur de monastères situés en terre germanique — la propriété terrienne des couvents d'Echternach, Saint-Maximin (Trèves), Prüm couvre exactement cette baie —; les parlers luxembourgeois conservent intact un stock énorme de particularités linguistiques propres aux Francs Salariens dont la civilisation éminemment occidentale a pris corps au bassin de Paris, avant de partir, à travers la Champagne, à la conquête de nos régions.

Nous avons vu que jusqu'en 1839 le pays de Luxembourg, enjambant la frontière linguistique, était formé de territoires romans et de territoires germaniques. Le bilinguisme littéraire et administratif, prolongé consciemment au-delà du dernier démembrement du pays n'a fait que renforcer cette situation initiale.

III.

Le profane se contente forcément de repérer notre entité linguistique dans le vocabulaire, puisqu'il constitue pour lui le côté du parler le moins révéche à l'observation. Depuis que nous avons consciemment cessé de nommer notre patois Lëtzeburger Däitsch — ludesque luxembourgeois —, nous nous réjouissons naïvement de voir de mélanger dans notre vocabulaire le plus usuel des mots français et des mots allemands.

La chaise de tous les jours, nous l'appelons Stull, mais le fauteuil du dimanche, nous le nommons Fotell. Notre couvre-chef s'appelle Hutt; depuis le XVII^e siècle, parti de France, le Prabli vient à sa rescousse les jours de pluie. Si nous disons Här, la galanterie française nous a appris à dire Madam. Au concitoyen qui nous remercie en disant Merci, nous répondons ech bieden Iech ou keng Ursaach. Si nous saluons par Moien nos familiers, la politesse exige que nous disions Bonjour au Directeur. Les emprunts français sont irremplaçables et réservés fréquemment aux objets plus raffinés, aux situations plus délicates.

Mais au fond ils ne prouvent rien. Tous ceux que nous venons de citer, nous les retrouvons dans les parlers mosellans, sarrois, rhénans limitrophes; nous n'avons qu'à consulter les six volumes parus du grand dictionnaire des patois rhénans pour nous en rendre compte. Même les mots indigènes d'origine romane qui avaient droit de cité sur notre territoire linguistique avant sa germanisation massive — tels Aul (lat. ôlla), Klauschter (clôstrum), Päsch (pascua), Pëtz (putens) —, ne prouvent pas plus pour nous que pour le reste de la Germania Romana, où ils battent en retraite, comme chez nous, devant leurs synonymes allemands Dëppen (bas-all. Düppen), Schlass (Schloß), Weed (Weide), Buer (Born).

Le vocabulaire, en effet, est la partie la plus mobile des systèmes linguistiques; avec les concepts et les choses qui parcourent librement le monde, les mots franchissent les barrières de toutes sortes: géographiques, politiques, culturelles, raciales. S'ils se heurtent à des difficultés d'ordre phonétique, ils se plient facilement aux habitudes du terroir conquis, ce qui leur facilite encore la victoire: -ell se substitue au groupe -euil

étranger à la bouche luxembourgeoise, l'accent se déplace de la dernière syllabe vers le radical du mot, conformément aux habitudes germaniques, et ainsi fauteuil devenant Fotell s'implante facilement chez nous et dans d'autres régions germanophones. Le grand nombre des emprunts français que nous relevons dans notre vocabulaire ne prouve rien ou peu de choses pour la force effective du pôle roman dans notre âme bipolaire. Ils sont dus chez nous, comme en Rhénanie, à la proximité géographique de la France, à un rayonnement naturel de la langue française en Europe occidentale, mais aussi à la circulation normale des idées, des marchandises — et de la mode, quelle qu'en soit la nationalité.

Pour quiconque apprend une langue étrangère, rien ne présente plus d'obstacles que l'acquisition de la base d'articulation et l'apprentissage du phonétisme de cette langue. Les linguistes sont unanimes à le constater. C'est une des raisons principales de la stabilité relative qui caractérise la partie sonore du langage par rapport au vocabulaire et à la syntaxe. Les mots et les locutions constituent la partie spirituelle du langage, les accents et les sons en forment la partie matérielle. Là, où les corps se heurtent dans l'espace, les esprits peuvent encore s'épouser et se féconder. L'efficacité des influences qui s'exercent sur un peuple se mesure donc de la manière la plus sûre — dans le domaine linguistique — aux changements phonétiques qu'elles font subir à son langage.

Or, les traces d'habitudes phonétiques romanes contractées par notre patois sont si nombreuses qu'on pourrait prétendre, sans trop forcer la note, que le Luxembourgeois est un parler germanique soumis à des lois phonétiques françaises.

Essayons de nous en rendre compte à la lumière d'un seul exemple :

Placées entre deux voyelles, des consonnes comme p ou b, t ou d, k ou g s'évaporent. Cette lénition est une tendance commune aux parlers du bassin parisien et aux nôtres. En certains cas elle aboutit à la disparition complète de la consonne. Le mot latin ripa devient riba au VI^e siècle (c'est naturellement encore la forme espagnole, portugaise, provençale), riva au VIII^e siècle (c'est la forme italienne et romanche actuelle) et enfin rive au IX^e siècle. Le mot latin faba survit comme fava en italien, en Provençal et en portugais depuis le I^{er} siècle, comme fève en français depuis le IX^e siècle. Pareillement, si l'Allemand littéraire préfère le -b- dans les mots comme über, treiben, les patois luxembourgeois (comme le néerlandais et l'anglais) préfèrent le -v- : iwwer, bleiwen. Mais c'est surtout le sort exceptionnel du -g- intervocalique qui rattache le luxembourgeois intimement aux parlers gallo-romans : nous prononçons soën, froën, alors que les Allemands et les Néerlandais disent sagen, seggen et fragen, vragen. Chez nous, le -g- s'éteint entre deux voyelles, tout comme le -g- des mots latins vulgaires ruga et agustu s'est évanoui dans les mots français rue et août.

Cette lénition de consonnes intervocaliques a lieu non seulement à l'intérieur du mot, mais aussi à l'intérieur de la phrase phrase (sandhi). Devant un mot commençant par une voyelle, les consonnes finales sourdes deviennent sonores, s'adouissent : p, t, k sont prononcés b, d, g. Nous disons Trap, mais ech gin d'Trab op; Blat, mais d'Blad as wieleg; Frack, mais en hued e Fragg un. Les Allemands, séparant nettement les mots et faisant débiter chaque voyelle initiale par un coup de glotte, diront : ich gehe trepp'auf — das Blatt'ist welk — er hat'einen Franck'an. Un Français, essayant de s'exprimer en luxembourgeois, fera la liaison, sans toutefois altérer la qualité sourde du p, du t et du k, il dira : ech gin D'Trapop — D'Blatas wieleg — en huete Frackun.

Si vous séjournez en France, c'est un des critères les plus infaillibles pour reconnaître un Luxembourgeois, sans qu'il ait besoin de prononcer un mot de patois, voulant dire :

la TSF (tèèsèf) pronostique une tempête, je monte avec un téléférique, il prononcera évidemment :

la TSF (tèèzèf) pronostig' une tempête, je mond' aveg' un téléférique.

Résistons à la tentation de tirer des conclusions psychologiques. Il serait trop facile de dire que nous partageons avec les Français un certain sens d'économie et d'harmonie linguistiques et que pour cette raison nous faisons la liaison comme eux; que la nonchalance de notre naturel nous fait cependant affaiblir et altérer l'articulation des consonnes; que le souci de clarté qui anime l'esprit français les laisse au contraire intactes; qu'enfin une pédanterie cassante et militaire pousse les Allemands à séparer avec vigueur tous les mots de la phrase et à dépenser de l'énergie supplémentaire pour articuler les voyelles initiales. Ce serait trop facile et risquerait d'être largement faux.

Cette articulation soi-disant nonchalante des consonnes finales sourdes placées entre voyelles à l'intérieur d'une phrase, qui nous distingue si perceptiblement de nos contemporains allemands et français, notre place l'a en commun avec le français médiéval: si nos voisins ont abandonné cette habitude d'articulation, notre conservatisme — si vous êtes méchants, vous direz notre inertie — nous la fait garder. En français moderne, les noms de nombres cardinaux six, dix et en particulier neuf ont conservé les trois prononciations que possédaient jadis les consonnes françaises en position finale :

Ils étaient six (sis),
six hommes (sizom),
six femmes (sifam).

Ajoutons un exemple qui est à cheval sur le domaine de la morphologie et celui de la syntaxe :

En français moderne, l'ancien cas sujet, continuant le nominatif latin, a disparu. Il n'a survécu que dans un certain nombre de cas, où le déplacement de l'accent tonique dans la déclinaison latine avait donné naissance à un accusatif nettement différent du nominatif: sire, pâtre, copain continuent à être employés, mais les anciens accusatifs seigneur, pasteur, compagnon, couvrant une autre signification, subsistent parallèlement. Dans la majorité des cas, à l'heure actuelle, l'ancien cas régime — donc l'accusatif latin — a fini par assumer aussi le rôle du sujet. Le nominatif illi mari (ancien français li mur) ayant disparu, l'accusatif latin illos muros apparaît actuellement sous la forme les murs au cas sujet comme au cas régime. Cette évolution réclame évidemment un autre critère permettant de reconnaître le sujet: dorénavant, pour le distinguer des compléments, on lui assignera la place devant le verbe.

Or, une évolution analogue a transformé la morphologie luxembourgeoise. Les nominatifs allemands der Esel, der Hund, der Dieb, der Turm se traduisent chez nous par den Iesel, den Hond, den Tuer. C'est que même au nominatif l'article défini luxembourgeois dën (den) a la forme primitivement réservée à l'accusatif. En allemand, dans les propositions énonciatives :

Der Dieb stiehlt den Esel.

Der Hund beißt den Dieb.

les parties du discours sont rangées dans l'ordre normal qui est ici, par hasard, celui de la proposition française. Mais, selon l'idée que vous voulez mettre en relief, vous pourriez dire, d'une façon tout aussi compréhensible :

Den Esel stiehlt der Dieb.

Den Dieb beißt der Hund.

En luxembourgeois, cette construction, isolée du contexte, rendrait inintelligible le sens de la phrase, le sujet étant dépourvu de tous ses critères: on ne le reconnaît ni à une forme spéciale, ni à une place caractéristique. L'identité moderne du nominatif et de l'accusatif luxembourgeois se voit d'ailleurs jusque dans la déclinaison du pronom personnel masculin: la forme hien (tonique), en (atone) sert de sujet et de complément direct: hien as do, ech gesinn hien. Cette identité va donc un peu plus loin encore qu'en français. Elle crée pour nous les mêmes conditions syntactiques que pour nos voisins français. Il est vrai que leur langue, perpétuellement active, a continué au cours de l'époque moderne à imaginer des solutions nouvelles tenant compte de l'extinction complète de la déclinaison. Si elle fait figurer le complément direct à la première place, elle peut s'arranger pour faire quand même précéder le verbe par le sujet, en reprenant le complément au moyen d'un pronom personnel:

L'âne, le voleur l'enlève.

Le voleur, le chien le mord.

Notre patois, au contraire, tout en ébranlant sa morphologie ancienne à la manière du français, n'a pas évolué par l'abstraction logique de la langue française. Comme au Moyen Age, le verbe continue à rester le centre concret de notre phrase, comme dans la langue allemande. Notre langue s'est donc figée aussi dans le domaine de la syntaxe: elle a perdu la faculté de s'enrichir par ses propres moyens, de façon que la tournure

Den Esel stiehlt der Dieb.

L'âne, le voleur l'enlève.

est devenue impossible en notre idiome. Seuls quelques anciens nominatifs masculins figés en des locutions pétrifiées la permettent encore; ici, la survivance de l'article dër (der) garantit l'intelligibilité. On peut dire, sans risque d'équivoque: Den Iesel hëlt der Deiwel, alors que la phrase den Iesel hëlt den Déif est ambiguë. Ici, l'inversion du complément direct, source d'équivoques, nous l'évitons instinctivement.

La tare de notre dualisme apparaît: loin de nous enrichir dans tous les cas, il a pu nous appauvrir dans ce que nous possédons de plus personnel.

IV.

Ce n'est qu'au début du siècle passé que les Luxembourgeois se sont avisés d'écrire leur idiome national. Ils ne faisaient alors que participer à un mouvement, général dans les pays germaniques.

Au seuil du 19^e siècle, Konrad Grübel de Nuremberg et Johann Peter Hebel de Bâle publient leurs premiers recueils de poésies patoisantes: en 1804, Goethe les juge digne d'un compte rendu qu'il publiera dans le célèbre journal littéraire de Jéna.

C'est surtout le long de la frontière linguistique romane que les deux exemples seront limités au cours des premières décades du 19^e siècle: Mathias Joseph de Noël se sert du patois de Cologne en 1806; en 1815, le peintre Ferdinand Jansen publie un recueil de poésies en patois d'Aix-la-Chapelle; la même année paraît la première poésie en patois sarrois; en 1816 Daniel Arnold publie sa première comédie alsacienne, tandis qu'en 1821 Daniel Ehrenfried Stœber présente les premières poésies lyriques alsaciennes.

Le 8 mai 1824, le premier fragment de prose luxembourgeoise se faufile dans les colonnes d'un hebdomadaire. La même année, le 17 octobre 1824, le plus connu de nos trouvères ambulants, Theis l'Aveugle, se meurt solitaire dans l'une des villes-basses de Luxembourg. Cette date marque dans l'histoire de la littérature luxembourgeoise la fin de la période pré-littéraire.

En 1854, Félix Thyès, le premier critique littéraire du pays, décrira dans son « Essai sur la poésie luxembourgeoise » les trois sources de cette littérature primitive:

« ... les veillées villageoises où une rafale qui fouette la fenêtre, un hurlement de chien dans la cour, un tourbillon qui s'engouffre dans la cheminée ... suffit pour émouvoir d'effroi les peureuses filles — les chansons composées, le jour, derrière la charrue, par des hommes enclins au merveilleux, tendres ou railleurs, placés au milieu d'une nature romantique — la lyre bourgeoise, très souvent paysanesque des jongleurs qui errent de village en village, chantant en mendiant... »

Les bribes d'un refrain burlesque, une ritournelle enfantine, quelques rimes naïves — voilà ce qui nous reste de ce lyrique primitif. Tantôt c'est le chant d'un oiseau traduit en patois: dans le ciel de mars, les regrets de l'hirondelle dépaysée qui nous revient de loin, dans un sillon fumant encore, le roitelet encourageant les chevaux de labour: « Zitt, zitt, zitt, zitt, — Dir sidd nach nēt midd! » (Tirez, tirez, tirez, tirez, — vous n'êtes pas encore fatigués.)

... sur une branche effeuillée, le sombre corbeau annonçant le brouillard et la pluie: « naass, naass, naass! »

... au fond d'un étang nocturne, le crapaud se plaignant du fardeau des années: « Onk, Onk, Onk, — Ech sin nēt méi jonk. » (Crapaud, je ne suis plus jouvenceau.)

Tantôt c'est une invocation à la pluie de mai qui fait croître les petits enfants, l'explication rassurante, au milieu d'un orage, que les anges jouent avec les quilles, un appel menaçant, taquin, rassurant ou implorant adressé au hanneton, à l'escargot, à la bête à bon Dieu, à la chauve-souris.

Quand Thyès écrit son essai, les sources d'une poésie se renouvelant sans cesse au contact du terroir semblent déjà tarir: « La tradition s'efface, la coutume s'oublie, les grands bruits du dehors troublent les veillées du hameau, la langue elle-même s'altère et perd son parfum de grâce et de virginité ... ce pays perdra cette pure et naïve poésie de la nature. »

Date mémorable dans l'histoire de notre littérature: le 4 septembre 1829, Antoine Meyer, professeur d'algèbre, fait son premier « Pas sur le Parnasse luxembourgeois ».

Fourvoyé désormais, chez nous, par les sabbats du père de notre poésie, Euterpe met à peu près un siècle à retrouver les humbles sentiers du vrai lyrisme patoisant. Où qu'il séjourne, dans le calme d'Echternach ou dans le climat tempétueux de Bruxelles,

partout les insomnies du professeur Meyer s'accompagnent des murmures de l'Alzette qui ont bercé sa jeunesse (« Oilzechtkläng », 1853). Son rêve vagabond aime errer dans les faubourgs de la capitale, à Clausen « beim Hondhaus op déiwege Kloften ... » ou à Septfontaines près du cimetière, à l'ombre d'un vieux tilleul touffu comme toute une forêt — « eng Lann, ë Bësch bal eleng ».

Aux bords de la Pétrusse, il épie le dialogue entre la lune et le ruisseau — « Du wibblecht Stéck, ma stéi! » —, mais il préfère se perdre dans les nuits sans étoiles que son imagination peut emplir d'une faune macabrement expressionniste:

« Aus blannen Ae kuckt,
Wat weit a Bret sech muckt:
Spanne bauen, Rate brucken
Déif an dausend Poukekaulen,
Flëntermis zur Nues auskucken,
Mouken an der Guurgel maulen... »

Dans le creux des rochers, Mélusine leur fait peur « mat hirem laange Kuebenhor », ou, au fond du Gréngewald, à un endroit qui reluit « ewéi Fonkel, éiwer vu bluddege Flecken naass », il guette la dame blanche.

Tandis que la muse de Meyer claudique à travers les nuits morbides, celle de Michel Lentz (1820-1893), légère et court-vêtue, recherche la lumière qui féconde et fait vivre: elle ne se lasse de saluer le printemps qui transforme la terre en paradis.

« t'ass Fréijor, an déifdonkelblo
Den Himmel weit sech zéit,
D'Vioulen, déi sin och erem do
An d'Nuechtegailche schléit
A rífft all Summerblumme waach,
Déi rout, déi blo, déi weiss,
Déi maache Wise, Besch a Baach
Schéi wéi ë Paradeis... »

Le ciel bleu, les violettes, le rossignol se retrouvent d'innombrables fois dans les chansons au milieu d'un pré, au sein d'une forêt, au bord d'un ruisseau anonyme que les couleurs nationales des fleurs suffisent à caractériser de Luxembourgeois. La poésie du terroir se cristallise dans des vers routiniers: jusque dans l'hymne national, elle est l'une des plus puissantes sources de patriotisme, dans le cœur d'un poète qui aime à s'identifier avec le pinson ou l'alouette et qui, l'automne venu, voudrait partir avec l'hirondelle. Aussi, pour plaindre la destinée de la feuille qui tombe et meurt, trouve-t-il des accents touchants et harmonieux:

« Um Aascht vun enger Bich,
Do ziddert nach ë Blat,
Dat an der Sonn vum Mee
Frësch lieweg Faarwen hat,
A wieleg nun a brong,
A vun dem Niwwel naass
Am Trëndel danzt erof
A stiereft an dem Gras. »

La vue des tréteaux qu'on dresse pour la foire d'automne sur le glacis de l'ancienne forteresse ne peut le ragailardir, puisque ces coups de marteau doivent fermer le cercueil de la nature. S'il fait dans ses vers de rares échappées au Gréngewald, dans la vallée de l'Alzette de Hesperange à Réiser et au Mëllerdall bien entendu, il se sent le plus à l'aise dans sa capitale; il s'en rend compte et s'en moque à la manière de Heine:

« Wéi fillt meng Broscht

Sech breet a liicht

Vu Liewensloscht,

Vu Sonn a Liicht!...

Ma laanscht mei Pad

De Villeche rífft:

Bleif an der Stad,

Hei gët gepífft! »

(Ici l'on verse du purin.)

Contemporain de Michel Lentz, le plus populaire de nos poètes patoisants sera — à juste titre — Edmond de la Fontaine (1823-1891). Le plus humble des Luxembourgeois, s'il ignore tout de notre littérature patoisante, connaîtra cependant le pseudonyme « Dicks » de ce premier véritable poète luxembourgeois.

En 1839, Dicks, élève de troisième de l'Athénée de Luxembourg, ébauche une épopée animale, « De Wöllefchen an de Fiischen ». Il fait fi des tendances didactiques des Meyer, des Lentz, son imagination juvénile se ballade à travers une nature, anonyme encore, mais réelle et truculente.

« An enger kaler Wanternuecht

— t'wor héije Schnéi gefall —,

Du gong de Wöllefchen op d'Juegt... »

L'année 1848 lui inspire, au contraire, une audacieuse satire politique: « D'Vulleparlament am Gréngewald ».

Le 25 février 1855, la société de gymnastique « GYM » de la ville de Luxembourg représente la première comédie-vaudeville luxembourgeoise: De Scholdschäin (La lettre de créance). Dans la suite, Edmond de la Fontaine écrit d'autres chefs-d'œuvre du genre: D'Mumm Séis (La vieille Suzanne), D'Kiirmesgäscht (Les invités à la kermesse), Op der Juegd (A la chasse) ... pour n'en citer que trois titres suggestifs.

Dicks inventa aussi les mélodies des couplets insérés dans ses comédies. Il donna au peuple luxembourgeois — qui avait conscience de sa personnalité propre et de son indépendance — un bouquet de chansons populaires chantées dans tous les villages, en 1859. Aux plumitifs patoisants, Dicks conseille d'ailleurs une sage modération:

Dee wëllt e Volleksdichter gin,

Qui veut se faire poète du peuple,

Dee muss allzeit natierlech sin.

Doit toujours rester naturel.

Kuck, wou s de stees a wien s de bass,

Regarde, où tu es, qui tu es,

Den Zolverknapp ass kee Parnass.

La colline de Soleuvre n'est pas le Parnasse.

Entretiens, la linguistique luxembourgeoise avait vu le jour.

En 1843, Mathias Hardt, Corecteur du progymnase d'Echternach, publia la première grammaire phonétique d'un patois régional, celui de la Sûre inférieure: « Vocalismus

der Sauermundart». En 1847, Jean-François Gangler, commissaire de police et poète à ses heures, publia le premier lexique du parler luxembourgeois.

En 1872, après les genres lyrique et dramatique, l'épopée fut conquise par notre patois. Michel Rodange (1827-1876) publia la version luxembourgeoise du «Roman de Renard». Le public épris de ses versificateurs citadins se détourne, blasé et suffisant, de celui qui sera aussi le premier véritable poète lyrique d'expression luxembourgeoise. Michel Rodange, né et élevé dans un village, perdant ses illusions de jeune instituteur dans un bourg campagnard et parcourant toutes les routes de la patrie comme conducteur des travaux publics, ne perd à aucun moment de sa vie le contact du terroir. Lors même qu'il s'en sert seulement comme toile de fond d'une satire sociale, politique, humaine surtout, il la prend — et nous la rend — pure, inaltérée, vivante, complète.

Déjà 43 ans avant la publication du «Renert», la faune luxembourgeoise s'est fait représenter dans notre premier recueil de poésie par — une puce et un bousier sortis de l'imagination cabalisante de Meyer. Dans la suite, quelques fables de Lentz («De Kueb an de Fochs», «De Fräsch an den Ochs», «D'Heemeldéierchen an d'Seegomes»), qu'il fait chanter sur l'air du «tra diri dira la la», ont failli devenir des rengaines populaires. Elles sont en effet des tableaux brueghéliens de la vie du menu peuple plutôt que des portraits de la nature.

Quelque vingt ans après, le parlement réuni par Dicks, le Gréngewald sera de nouveau, dans l'imagination de Michel Rodange, le théâtre d'une grande fête, où tout le pays sera présent. Chaque canton a délégué au moins un député qui apporte à l'assemblée nationale des bêtes les charmes de son patois, de ses habitants, humains et autres, et de ses paysages. Sur les traces du goupil qui n'a pas daigné — ou pas osé — se présenter devant son roi, Rodange nous conduit dans les vallées nocturnes de l'Eisleck ...

«Se kommen un op Féischend,
Um Himmel stoung schon d'Liicht ...»

devant les casemates de Maupertuis perdues dans les fourrées de la Schlënner ... devant les bouleaux qui se dressent solitaires sur les varennas de Drinklange ...

«Si stinn op engem Berreg,
't ass wäit a brät keen Dorref,
All Kreider, déi do wuessen,
Déi gingen an ee Korref...»

dans le Möllerdall chez les hiboux...

«Déi wunnen an de Lëen
Vu Paaschend bis op d'Sauer ...»

dans plus de soixante localités que deux vers, parfois deux mots, caractérisent à ne pas s'y méprendre.

Le biographe du goupil est aussi l'auteur de géorgiques luxembourgeoises. Relevons dans «Dem Léiwäckerche säi Lidd» deux tableaux expressifs, celui des vieux chemins qui parcourent nos campagnes:

«... iwwer Hiwwel, Stack a Kniwwel
Déif Geléiser an de Leën,
Am Moraas bis iwwer d'Stiwwel ...»

et celui des nuages chargés de la foudre :

« Stuurm as hirem Won säin Täissel
An hir Pärden sin d'wëllt Geros,
Flam a Feier as hir Gäissel
An den Donner ass hir Stros.
't kömmt op roude Feierfliichten
An 't verwallt den Hiirt an d'Härd,
D'Bëscher kraachen an all Friichten
Leen sech mam Gesiicht op d'Erd... »

Michel Rodange, par la bouche de son malin goupil, fut le premier, en 1872, à signaler en quatre vers caustiques le dualisme ethnique qui se traduit dans notre patois. Il ne se bornait pas à constater le fait; la sévérité de son jugement lui fit trouver une explication discutable.

Dans le dixième chant de son épopée, Renert, le goupil et Grimpert, le blaireau font route ensemble vers la résidence royale. Tout le long du chemin, ils confrontent les idées qu'ils se font sur le monde et la vie. Le renard finit par avouer :

Blous dat wat brengt en Notzen,
Dat hale mir fir weis:
Fransous och beim Champagner,
Beim Rhäiwäi si mer Preiss.

Joseph Tockert, commentateur avisé de Rodange, souligne avec une amertume congéniale cette critique acerbe du dualisme luxembourgeois qui « aboutit dans la plupart des cas dans l'utilitarisme pur et simple ». Or, le commentateur précise que dans notre être le dualisme est primaire; c'est lui qui mène seulement à l'utilitarisme. A Rodange, au contraire, l'utilitarisme paraît nous être inné; il finit par devenir la source d'une politique de bascule intéressée. La différence est essentielle.

Pourtant, Rodange lui-même, au moment d'écrire ses vers, est sous l'empire irrésistible du dualisme de notre âme. Il a choisi pour son épopée un vieux rythme populaire: le folklore luxembourgeois lui a trouvé une mélodie que les chasseurs ardennais du Luxembourg belge ont rendue célèbre :

Zu Arel op der Knippchen,
Do sin déi Weiber frou,
Déi eng, déi drénkt eng Schlippchen,
Déi aner drénkt der zwou.

Il s'agit d'un mètre fréquemment employé par les poètes épiques d'expression allemande. Qui d'entre nous, du temps qu'il était collégien, n'aurait pas psalmodié la ballade de Uhland :

Es stand in alten Zeiten
Ein Schloß so hoch und hehr.
Weit glänzt es über die Lande
Bis an das blaue Meer...

En effet, la strophe du Renert représente la première moitié (deux vers seulement) d'une strophe épique qui apparaît dans la poésie allemande vers la fin du XII^e siècle.

Un trouvère autrichien, der Kürenberger, n'emploie que cette strophe dans toute son œuvre. Vers 1200, elle apparaît dans la chanson des Nibelungen:

Uns ist in alten maeren
wunders vil geseit,
von helden lobebaeren,
von grôzer arebeit,
von frôuden, hôchgezîten,
von weinen und von klagen
von küener recken strîten
muget ir nu wunder hoeren sagen.

Depuis, appelé communément la strophe des Nibelungen, elle n'a pas cessé de séduire les poètes d'expression allemande. Parmi eux, citons le Luxembourgeois Nikolaus Welter:

... Der Schnee knarrt in den Gassen,
Die Träne friert im Nord;
Ein Hüttlein steht verlassen,
Da treibt uns niemand fort...

Cette strophe foncièrement germanique, Rodange la choisit à son tour, mais il l'écourte allègrement et y coule les pensées d'un esprit foncièrement gaulois. La syntaxe des deux vers

Fransous och beim Champagner,
Beim Rhäiwäi si mer Preiss.

se moule sur la brévilouence de la phrase française. L'allure de la construction semble préfigurée chez La Fontaine:

Lynx envers nos pareils
et taupes envers nous.

Le rythme s'y retrouve à deux syllabes près.

Abandonnons l'histoire de la littérature luxembourgeoise qui évoluera désormais à petits pas dans les trois genres — lyrique, dramatique, épique — abordés entre 1824 et 1872.

Dicks et Rodange seront peut-être égalés — dépassés en quelques vers au plus —, jamais déclassés.

Toutefois, ce n'est que le XX^e siècle qui découvrira les accents lyriques dont le patois est capable sans cesser d'être lui-même.

Si c'était un professeur, Antoine Meyer, qui surestima présomptueusement les possibilités littéraires et le rôle culturel de notre parler national, tout en fourvoyant notre muse lyrique, ce fut encore un professeur, Marcel Reuland, qui se chargea de la rectification de cette erreur capitale « de croire qu'une langue créée par une race de paysans et d'artisans et adapté à ses vues, ses idées, ses besoins, se prêterait d'emblée à d'audacieuses envolées poétiques.

Prêchant l'exemple, Marcel Reuland (1905-1956), malgré sa mort prématurée, est devenu le poète lyrique du patois luxembourgeois. Il a préparé les fondements d'une

poésie proprement luxembourgeoise, modestement, dans l'enclos familial du monde qui est le nôtre:

Eng Handvoll Haiser am Wiesegronn
An e bloen Himmel voll Summersonn.

Den Hank aus rabbelt e Won op d'Gewän:
Eng Fouer Hëtzt an e schléifregt Gespan.

Enzwousch an de Gaasse ramouert de Schmatt,
Ma soss keen Toun, tëscht de Maure keen Tratt.

D'Hëtzt ziddert laanscht d'Haiser, keen Hunn dee kréit,
Keen Hauch, deen en Hallem um Flouer béit.

An dobausse stin d'Gaarwe, Kaascht u Kaascht,
Op de Bauer ze waarden: e gëldene Laascht.

Eine Handvoll Häuser im Wiesental
Und ein blauer Himmel voll Sonnenstrahl.

Den Hang auf poltert ein Wagen auf die Gewinn:
Eine Fuhre Hitze und ein schläfrig Gespann.

Irgendwo in den Gassen rumort noch der Schmied,
Doch sonst kein Ton, zwischen den Mauern kein Tritt.

Hitze zittert die Häuser entlang, kein Hahnschrei fliegt,
kein Hauch, der den Halm auf der Flur umbiegt.

Und da draußen stehn Garben, haufenweis,
Auf den Bauer zu warten: ein goldener Preis.

Une poignée de maisons au fond des prés
Et un ciel bleu plein du soleil de l'été.

Dans la côte, un chariot cahotant vers les champs,
Une charretée de chaleur et un attelage somnolent.

Quelquepart dans les rues, le forgeron qui bat,
Mais pas d'autre son, parmi les murs aucun pas.

La chaleur vibre aux maisons, nul coq qui chante,
Nul souffle qui courbe une tige sur la pente.

Et les gerbes, de meule en meule, en dehors
Attendent le fermier: un lourd fardeau d'or.

Tel est l'enclos primitif du patois.

Cependant, parallèlement à l'évolution de la littérature patoisante, la structure économique du pays a été bouleversée et une partie de la population campagnarde absorbée par de gros bourgs commerçants ou de petites villes industrielles, la jeune génération risque de ne plus comprendre le parler de ses grands-parents. La linguistique historique constatera que le caractère de la langue a changé.

Au Luxembourg, un tel changement s'est amorcé entre 1847, date de la publication du premier lexique luxembourgeois par J.-F. Gangler, et 1906, date de la parution du second dictionnaire de notre patois. Vers le milieu de cette époque de bouleversements linguistiques, Michel Rodange écrit dans un langage campagnard délibérément archaisant, dont maint enfant né vers le milieu de notre siècle ne comprendrait plus guère les tournures les plus pittoresques. Dans son églogue posthume « Dem Léiwäckerche säi Lidd », les termes insolites se multiplient, la chose rustique poussant le poète à les déterrer.

Le public luxembourgeois se réjouit d'ailleurs de voir tout un monde pétrifié de vocables indigènes se ranimer passagèrement dans les œuvres contemporaines de nos poètes et écrivains patoisants. Cette survivance en nous-mêmes, d'un goût plus ou moins sûr, plus ou moins vague pour le vocabulaire campagnard de nos ancêtres (qui nous échappe chaque jour davantage), risque de faire éclore une langue raffinée que les mandarins du patois cultiveront dorénavant à l'écart du Basic-Luxemburgish émâcié de notre commerce quotidien. En même temps cependant, la survivance de cet instinct linguistique — fût-il purement littéraire et dépourvu de toute concision normative — prouve assez que le caractère de notre race n'a pas changé. Les changements qu'a subis notre patois ne font que refléter une évolution économique et intellectuelle qui n'a pas entamé notre âme. En effet, la connaissance de plus en plus sûre d'une au moins des langues officielles du pays enlève progressivement au patois son monopole d'unique véhicule de la pensée et du sentiment. Il peut se désintéresser dorénavant de la conquête des domaines mouvants de la vie moderne, sans risquer de devenir un outil imparfait ou superflu. Parallèlement, il s'émondra et s'appauvrira en abandonnant les vieux mots liés à des choses tombées en désuétude. Quant aux innombrables objets nouveaux nés au-delà des horizons campagnards, il les adoptera avec leurs étiquettes auxquelles il imprimera les plis de sa flexion, de son accent et de son phonétisme.

Quand, vers 1840, les efforts de Trevany et de Presbel aboutissaient à un type d'allumettes plus ou moins exemptes de danger, les brins de bois soufrés et inflammables devenaient populaires aussi dans nos régions « prudentes ». A cette époque, notre patois avait encore assez de vitalité pour prendre une part active dans la création d'un terme indigène désignant cette invention moderne. Il est vrai que notre Fixfeier, Fixspoun, Fixholz s'étend en un large ruban le long de la frontière linguistique, de Clèves sur le Rhin inférieur à Saverne en Alsace, ce qui est symptomatique de la survivance des anciennes affinités lotharingiennes de notre race.

En 1852, quand l'usage des timbres-poste fut introduit au Luxembourg, notre dialecte imagina — toujours avec ceux de nos voisins lotharingiens — au moyen d'éléments autochtones, un nom approprié à la chose nouvelle: Käppchen ou Bréifkäppchen. Depuis longtemps on avait l'habitude de nommer Kapp (tête) la face de la monnaie sur laquelle était gravée la tête du souverain. Nos garçons, en jouant, crient toujours « Kapp oder Mënz? » (pile ou face), quand ils en appellent au sort au moyen d'une pièce de monnaie, qu'ils laissent tomber. Cette locution est connue tout autour de notre terroir — à Cologne: Kopp of Letterche, à Liège: pèye ou tiësse, en Alsace: Kopf oder Minz. C'est cette expression qui a suggéré le nom patoisant du timbre-poste — chez nous et ailleurs dans l'ancienne Lotharingie. Il est vrai que notre génération a fini par répudier l'enfant spirituel de ses ancêtres: elle lui préfère incontestablement son synonyme français Timber

que le dictionnaire de 1906 passe encore sous silence. Ce n'est qu'une étiquette abstraite qu'évidemment nous ne rattachons plus — à travers un labyrinthe de variations sémantiques — à l'image lointaine du tambour phrygien dont le nom greco-latin tympanum a engendré le « timbre » français. Depuis que l'école obligatoire nous inculque le français, nous sommes assez savants pour pouvoir renoncer à l'image si proche et si concrète du Käppchen.

Pour la même raison, au seuil du XX^e siècle, l'aréoplane naîtra déjà trop tard pour être honoré d'un effort de création linguistique autochtone: le nom allemand de l'aviateur Flieger devra servir d'étiquette à l'engin jusqu'à ce que le terme français Avion (accent tonique sur la première syllabe), de plus en plus généralement compris, puisse le remplacer un jour.

Malgré cette insuffisance notoire devant les exigences pressantes du monde moderne, l'idiome luxembourgeois a continué de parcourir son « curriculum honorum ».

La loi scolaire de 1912 inscrit l'enseignement du patois et de sa littérature au programme de l'école primaire. A partir de 1938 ne pourra plus se faire naturaliser Luxembourgeois que celui qui aura prouvé qu'il sait s'exprimer correctement en luxembourgeois. En 1945, le patois atteint le sommet — et la limite — de son curriculum honorum: un cours obligatoire de langue luxembourgeoise s'inscrit au programme des deux classes des lycées.

Mais la tentative de généraliser l'emploi du patois dans la presse quotidienne échouera dans les premières années de l'après-guerre. Un arrêté ministériel du 5 juin 1946 promulguant les règles d'une orthographe officielle du patois essuiera sous des protestations plus tumultueuses que scientifique, un échec non moins cuisant: le Luxembourgeois, unique langage du pays, est loin d'être devenu une langue.

Bien qu'une sorte de koiné ou de basic-luxemburgish commence à s'ébaucher dans la capitale, dans les chefs-lieux de l'administration et dans les grandes agglomérations, surtout du bassin minier, les parlers locaux continuent de varier d'une commune à l'autre. L'orthographe de 1946 tient compte de ces diversités: l'un de ses premiers principes stipule que « nous écrirons comme nous parlons ». Cette orthographe résolument phonétique est donc le modèle de ce que devra être une orthographe mondiale, pourvu qu'un jour elle commence d'exister.

Le Ministre, qui a eu le courage de la promulguer, a témoigné de plus de clairvoyance que ses concitoyens. J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire cet exposé sous sa présidence.

Qu'il se console. En linguistique nationale comme en politique européenne et mondiale on ne brûle jamais les étapes.

Quelle seraient d'ailleurs les étapes de cette entreprise nationale surhumaine tendant à faire de notre patois notre langue nationale?

Tous nous devrions commencer par rapprendre le parler des Luxembourgeois en 1815, non seulement leur vocabulaire et leur idiomatisme, mais encore leur morphologie et surtout leur syntaxe, pour en récupérer une. Ce serait déjà assez compliqué, mais le

reste le serait bien davantage, puisque nous devrions insuffler une vie réelle à ce parler vieillot en nous forçant à ne penser qu'en lui en toutes circonstances, tout en ayant soin de refaire en moins d'une génération toutes les acquisitions que l'humanité a faites depuis en tous les domaines ... acquisitions qu'au moins cinq générations d'ancêtres ont omis de faire pour nous, dans le domaine linguistique bien entendu. Vous devinez facilement combien les essais périodiques — bien intentionnés, certes — de forger un mot luxembourgeois appelé à remplacer utilement un emprunt comme par exemple Avion ou Aspirateur, en dépit des difficultés notoires qu'ils présentent déjà, sont éloignés encore de la périphérie du vrai problème.

L'exemple du néerlandais, patois bas-allemand devenu une langue de portée mondiale, qu'on entend souvent invoquer chez nous, pour nous faire courage, ne prouve absolument rien, sinon le contraire de ce qu'il devrait prouver. Le grand linguiste allemand Theodor Frings n'a pas eu peur, en 1943, d'affirmer et de prouver — devant l'Académie de Saxe — que le néerlandais est une langue plus ancienne que l'allemand lui-même: résultat d'efforts conscients et coordonnés dépensés par tout un peuple dès 1200. Les Néerlandais traduisent en effet les Evangiles en leur langue au XII^e siècle — 400 ans avant Luther et Olivetan — et au XIII^e siècle également ils écrivent leur épopée Van den Vos Reinarde — 600 ans avant Rodange. Grâce à cette épopée, la Flandre entre dans la littérature mondiale au moment même qu'elle s'ouvre le commerce mondial. Si nous avons toutes raisons d'être fier de notre Renert national, nous n'allons pas pourtant lui réclamer une place parmi les chefs-d'œuvre de la littérature mondiale.

Et c'est à cette échelle qu'il nous faut mesurer toutes les possibilités linguistiques de notre patois.

S'il devait un jour nous inspirer de sérieuses velléités d'autarcie linguistique, il ferait de nous les plus bornés des séparatistes de l'Occident. Mais s'il continue modestement à être de tous nos parlars notre parler le plus intime, tout en nous permettant, tout en nous forçant d'ouvrir largement nos fenêtres au grand vent de deux langues mondiales, il fait de nous des Européens véritables: et il n'en mourra pas, ni ceux surtout qui le parlent.